

Assemblée des délégués du 28 avril 2016

Point 3 de l'ordre du jour :

Adoption d'un budget d'investissement complémentaire – réfection des arrêts de bus : Gare de Bulle et HFR Riaz

1. SITUATION

Les arrêts de bus Bulle-Place de la Gare et Riaz-Hôpital ont été réalisés en 2009, de manière provisoire. En effet, ces deux arrêts ne se situent pas sur un axe devant être refait dans le cadre du projet d'agglomération et leur emplacement n'est pas définitif.

Cependant l'état de la chaussée nécessite une réfection, comme le démontre les prises de vues ci-dessous :



Les fondations de chaussées existantes n'ont pas été conçues pour une telle utilisation et le revêtement présente un orniérage important.

2. TRAVAUX PROJETES ET FINANCEMENT

Il ne s'agit que de travaux de réfection sommaire, dans la mesure où comme déjà dit, ces arrêts ont encore un caractère provisoire. De manière constante, l'association Mobul prend en charge les aménagements provisoires des arrêts de bus. D'autre part, le Grand Conseil a octroyé, par décret, une aide aux investissements des communautés régionales de transport représentant le 50% des coûts.

3. ESTIMATION DES COUTS

Arrêt de Bulle-Place de la Gare :

Fr 16'000.--

Arrêt de Riaz-Hôpital :

Fr 26'000.--

Total

Fr 42'000.--

4. PROPOSITION DU COMITE DE DIRECTION

Sur la base des explications précitées, le Comité sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 42'000.--, dont il faut déduire une participation de l'Etat de Fr 21'000.--.

Financement : prélèvement sur compte courant de Fr. 21'000.--

Amortissement : sur 4 ans, dès 2017

Au nom du Comité de direction

La Vice-Présidente
Antoinette Badoud

Le Président
Yves Sudan